POSTE VACANT

Chef(fe) du service « patrimoines naturels et culturels »

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement Public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leurs modes de vie traditionnels, et participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre de projets de développement durable définis par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis du développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Résidence administrative : Parc amazonien de Guyane-Rémire-Montjoly

Statut : Poste de catégorie A, ouvert prioritairement aux fonctionnaires (détachement de trois ans ou mutation, et aux contractuels relevant du Quasi-statut de l'environnement (AFB), et par défaut, ouvert aux contractuels de niveau équivalent

RIME :

Missions :
Sous l'autorité du Directeur, le.la chef(fe) du service « patrimoines naturels et culturels », a en charge au sein de l'établissement public la responsabilité des programmes, études, actions et interventions concernant la conservation et la valorisation des patrimoines du Parc amazonien de Guyane.

- Il.elle assure le management de l'équipe placée sous son autorité et la gestion du service.

- Il.elle assure l'animation fonctionnelle d'une équipe de personnels spécialisés, présents dans les délégations territoriales.

- Il.elle organise les activités de l'établissement en matière d'inventaires, de connaissance et de suivi des patrimoines du parc amazonien, ainsi que sur le plan du développement culturel des territoires. Il.elle prépare et engage les programmes, études, actions et interventions tant sur le plan financier que sur le plan technique ; Il.elle accompagne et suit les programmes de recherche qui se déroulent sur le territoire du parc.

- Avec l'appui de la responsable scientifique, Il.elle anime le conseil scientifique du Parc amazonien et prépare ses travaux en concertation avec la Présidente de cette instance, et en assure le secrétariat.

- Avec l'appui du responsable de la surveillance du territoire-police de l'environnement, Il.elle organise la contribution du Parc amazonien à la lutte contre l'orpaillage illégal et les activités de police des équipes du Parc amazonien, en concertation avec les services concernés de l'Etat.

Compétences :

- Connaissance confirmée des patrimoines naturels guyanais et des enjeux de conservation
- Connaissance confirmée des dispositifs et acteurs de la recherche en écologie tropicale en Guyane
- Connaissance appréciée dans le domaine des patrimoines culturels de Guyane et de la recherche en Sciences Humaines et Sociales
- Bonne connaissance du territoire du parc, de ses problématiques et de ses enjeux
- Connaissance des logiques de fonctionnement entre Etat et collectivités locales dans le contexte de la Guyane
- Expérience confirmée dans le domaine du montage et du pilotage de projets (méthodologie et suivis financiers)
- Expérience en gestion d'équipes administratives et techniques, méthodes de travail transversales
- Expérience confirmée dans le dialogue territorial (concertation, gouvernance de projets)
- Notions de droit de l'environnement souhaitées

Capacités :

- Disponibilité, réactivité et maîtrise des délais
- Savoir rendre compte, identifier les besoins d'arbitrage stratégique et les préparer
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Savoir communiquer en public, animer des réunions

Echéance de recrutement : Octobre-novembre 2019
La procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 12 septembre 2019

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :
M. Pascal VARDON - Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue de la Canne à Sucre à Rémire Montjoly (97354)

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines
recrutements@guyane-parcnational.fr